

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 36 (1956)
Heft: 4

Rubrik: 38 assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France
: convocation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONVOCAATION

Les membres de la Chambre de commerce suisse en France, sont invités à se réunir le

mercredi 30 mai 1956, à 18 heures précises

dans la salle obligeamment mise à notre disposition
par la Fédération Nationale du Bâtiment, 7, rue Lapérouse, Paris-16^e

sous la présidence d'honneur de M. Pierre-Antoine de Salis, Ministre de Suisse en France.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Composition du bureau de l'assemblée générale,
2. Rapport du conseil d'administration sur l'activité de la Compagnie pendant l'exercice écoulé,
3. Rapport du trésorier,
4. Rapport des commissaires aux comptes,
5. Décharge au conseil d'administration et approbation des comptes,
6. Renouvellement des mandats et nomination de certains administrateurs,
7. Nomination des commissaires aux comptes pour 1956,
8. Allocution de M. le Ministre de Salis.

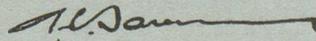
Cette assemblée générale sera suivie, à 20 heures, d'un dîner-conférence, à l'Union Interalliée, 33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à l'issue duquel

M. Alfred Borel,

Conseiller national, Conseiller d'État du Canton de Genève,
présentera une conférence intitulée :

L'opinion publique suisse devant le problème européen.

Le Président de la
CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE



Les membres qui envisagent de participer à cette assemblée voudront bien nous retourner, rempli, le bulletin d'inscription ci-joint et se munir de leur carte de légitimation pour 1956 qui sera demandée à l'entrée. Ce bulletin peut être aussi utilisé comme délégation de pouvoir pour les membres actifs empêchés.